

FAITS DIVERS

"Il a volé les économies d'années de travail"

OISE Un collectif créé à l'initiative d'un habitant de Sainte-Geneviève (Oise) a vu le jour après une sombre affaire d'escroquerie présumée au sein d'une agence immobilière de Persan (Val d'Oise).

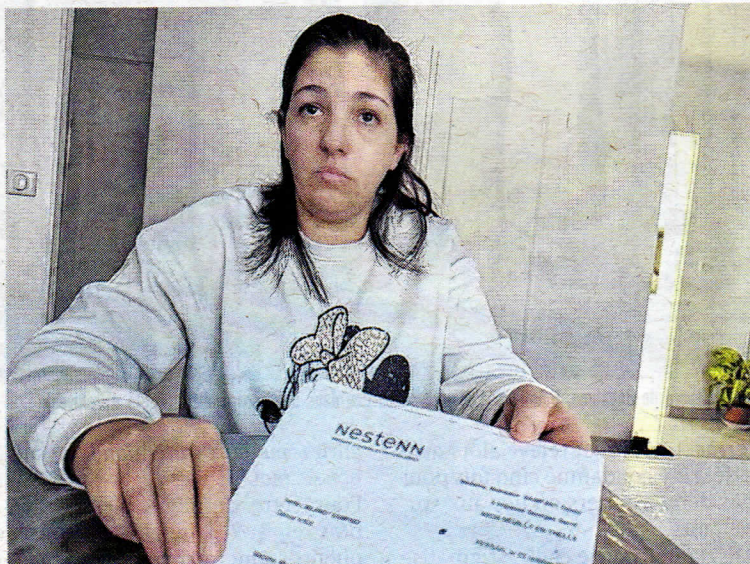
YOANN ROCHE

A l'angle de la rue Jean-Jaurès, à Persan, le commerce fait figure d'ovni au milieu des restaurants bon marché et des tabacs aux façades décrépies. Sur la vitrine clinquante où se reflètent les berges de l'Oise, des guirlandes de Noël et des distinctions décernées par la référence des sites de comparateurs d'agences immobilières. Et surtout un nom Nestenn, dont la réputation n'est plus à faire. « Ça m'a tout de suite rassuré de savoir que j'avais affaire à des professionnels », se souvient Sonia Sampaio, une des victimes présumées de l'agent véreux.

« ON AVAIT INTERDICTION DE VENDRE SANS SÉQUESTRE »

D'autant plus que le patron des lieux jouit d'une réussite insolente. La grosse cylindrée rutilante garée sur le parking de l'agence franchisée en atteste tout comme son chiffre d'affaires. « C'était une grosse boutique, une usine, ça tournait du feu de dieu à plus d'un million d'euros à l'année », affirme Luca Delaquaize, agent commercial entre septembre 2021 et avril 2022. Témoin privilégié de l'agence Nestenn de Persan, le jeune Camblyisien a finalement claqué la porte après avoir été spolié de 42 000 euros de commission, affirme-t-il. Non sans s'être rendu compte de pratiques étranges de la part de son patron. « On avait interdiction de vendre sans séquestre alors qu'habituellement les commissions suffisent pour faire gagner de l'argent à l'agence », insiste le commercial.

Un acompte qu'avait justement versé Damien Dos Santos au moment de son compromis de vente signé le 2 décembre dernier. Sauf que la vente ne sera jamais concrétisée et que ses 32 000 euros ne lui seront jamais remboursés. « Il a volé les économies



Sonia Sampaio de Neuilly-en-Thelle (Oise), a versé un acompte de 10 000 euros qu'elle n'a jamais récupéré.

d'années de travail », peste cet habitant de Sainte-Geneviève (Oise). Il ne baisse pourtant pas les bras et lance un appel à témoins sur les réseaux sociaux pour savoir s'il est une victime isolée. « J'ai tout de suite eu des réponses et chaque jour j'ai de nouvelles plaintes », remarque Damien Dos Santos.

UNE PLAINTÉ DÉPOSÉE PAR LE GROUPE NESTENN

Aujourd'hui, le collectif créé pour réclamer justice compte trente membres pour un préjudice global de 600 000 euros. Parmi lesquels, des habitants de l'Oise qui ont vu leur rêve voler en éclat en poussant la porte de l'agence immobilière de Persan. À l'image de Sonia Sampaio. Installée à Neuilly-en-Thelle, la mère de famille avait versé 10 000 euros de sequestre pour l'achat d'un restaurant à Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) avant de se rétracter. « Je passais tous les jours à l'agence mais il n'était jamais là. J'ai réussi à l'avoir au

téléphone en janvier mais il m'a dit qu'il n'avait plus d'argent », fulmine Sonia Sampaio.

Un récit qui ressemble étrangement à celui de Jean-Luc Humbert. Également habitant de Neuilly-en-Thelle, le retraité s'était aussi rétracté après la signature d'un compromis de vente avec le versement de 29 780 euros. « C'est une somme que j'avais empruntée à mon fils car les banques ne prêtent pas aux retraités qui ont des soucis de santé et aujourd'hui, je ne sais pas comment la récupérer », déplore l'Oisien.

Pour faire toute la lumière sur cette affaire, une enquête a été ouverte par le parquet de Pontoise, selon nos confrères du Parisien.

Une plainte a également été déposée par le groupe Nestenn qui a saisi le procureur de la République.

Contacté, le propriétaire de l'agence immobilière – qui a depuis fermé ses portes – n'a pas donné suite à nos sollicitations. ■